

Compte rendu des audiences du 13 janvier

Le 13 janvier 2022, les enseignants de la Marne ont été massivement grévistes. Lors de cette journée, Force Ouvrière a été représentée dans les audiences intersyndicales reçues au Rectorat de Reims et à la DSDEN.

Audience au Rectorat de Reims le matin :

Lors du rassemblement devant le Rectorat, une délégation intersyndicale a été reçue par Monsieur BRANDOUY (Recteur de l'Académie de Reims), Madame CONNAN (secrétaire générale du Rectorat) et son équipe.

L'ensemble des organisations syndicales étaient représentées : SE-UNSA ; FSU ; FNEC-FP-FO ; SGEN-CFDT ; Sud éducation ; CGT éducation ; FCPE (association de parents d'élèves)

L'audience a débuté par la lecture du communiqué intersyndical.

Les différentes organisations syndicales ont pu s'exprimer. Pour sa part, FO a repris les différents éléments de la déclaration jointe à ce compte-rendu et a transmis une version papier du texte de celle-ci à Monsieur le Recteur.

Force Ouvrière a posé une question sur les calendriers et modalités des examens (le bac, etc...) : comment ceux-ci vont se dérouler cette année, selon quelles modalités ? Nous demandons une clarification, rapide, pour toutes les classes d'examens afin de permettre aux équipes de s'organiser en toute sérénité.

Force Ouvrière a posé aussi une question sur les semaines de stage en lycées professionnels... Les élèves sont en difficulté pour en trouver. Comment faire ? Demande d'un éclaircissement des consignes rapidement.

Force Ouvrière a aussi demandé une prise en considération de la situation de crise exceptionnelle, particulièrement impactante du point de vue social et éducatif, pour augmenter les dotations ou, à minima, de maintenir celles-ci malgré la baisse des effectifs dans notre académie. Le Recteur a répondu que les DHG n'ont pas été arrêtées et qu'il entendait la revendication de Force Ouvrière. Rien n'est encore tranché pour le moment.

Monsieur le Recteur a également été interrogé sur son interview parue dans le journal l'Union. Il annonce qu'il n'y a pas plus de contaminations à l'école qu'en dehors de celle-ci. En ce qui concerne les capteurs de CO2, les recommandations du ministère ont été rappelées aux collectivités territoriales.

Monsieur le Recteur nous informe que l'interview dont nous parlons a été donnée simultanément au journal l'Union et à celui de la Haute-Marne. Ses propos ont été transformés par le journal l'Union les véritables propos qu'il a tenus sont vérifiables dans le journal de la Haute-Marne.

Les organisations syndicales ont évoqué que les collègues ont le sentiment d'être méprisés par le Ministre de l'Education Nationale et sa politique. Le Recteur annonce qu'il fera remonter cette remarque et insiste sur la confiance qu'il accorde aux personnels de l'Académie, et sa reconnaissance pour leur engagement en cette période difficile.

A propos de masques, les DSDEN devraient écouler les stocks de masques en tissu en attendant l'arrivée des masques chirurgicaux (livraison attendue pour fin janvier).

Concernant les recrutements des contractuels, ils sont en train d'élaborer un vivier de personnels tout en étant attentifs au fait qu'ils soient en mesure de fournir un travail de qualité face aux élèves.

Monsieur le Recteur ayant été interrogé sur le sujet des formations diplômantes et les préparations aux concours. Il a donné une consigne de maintien de celles-ci.

Au sujet de la « double journée de travail » (assurer à la fois présentiel et distanciel), Monsieur le Recteur nous informe être conscient que cela ne peut pas être demandé aux équipes, que cela n'est pas possible. Pour autant, le plan de continuité pédagogique doit être mis en place. Des solutions peuvent être trouvées dans une organisation différente de travail. Par exemple, un enseignant d'une discipline pourrait être dégagé des heures devant élèves pour assurer le distanciel dans sa discipline pour les élèves à l'isolement...

Monsieur le Recteur a écouté toutes les interventions des syndicats, pris des notes, tout le monde s'est exprimé et en a eu l'occasion... Il nous annonce comprendre que la situation est difficile, et qu'il est conscient des difficultés des personnels. Il annonce que les différents éléments de cette audience seront transmis, qu'il fera ce qu'il peut de son côté et à son niveau avec les moyens à sa disposition.

Audience à la DSDEN de la Marne l'après-midi :

Lors du rassemblement devant la DSDEN, une délégation intersyndicale a été reçue par Monsieur CLAVAL (DASEN de la Marne) et toute l'équipe de direction de la DSDEN (Madame LAVAL - Secrétaire Générale ; Madame FOUQUET - Adjointe au DASEN (A-DASEN) ; Monsieur ROCHEDIX – Directeur Académique Adjoint des Services de l'Education Nationale (DAASEN)

Trois organisations syndicales étaient représentées : SE-UNSA 51 ; FSU 51 ; FNEC-FP-FO 51

Le SE-UNSA et la FSU s'étaient entendues sur une déclaration commune. Force Ouvrière a effectué la déclaration que vous trouverez en pièce jointe.

A l'issue de ces déclarations, Monsieur le DASEN a donné des éléments de réponse.

Monsieur le DASEN nous indique que « cette journée n'est pas une journée comme les autres », qu'il entend toutes ces remarques que nous portons en tant que représentants des personnels. Il a de la considération par rapport à l'expression qui est faite par la mise en grève d'un grand nombre des personnels aujourd'hui.

Monsieur le DASEN fait la remarque qu'il n'est pas à l'origine des faits et des remarques faites dans nos déclarations, et que bien entendu il se fera le relai auprès de Monsieur le Recteur d'Académie qui devrait transmettre au ministre de l'Education Nationale les revendications exprimées dans l'Académie. Un compte-rendu sera fait de leur part, à laquelle seront jointes les déclarations effectuées par les organisations syndicales reçues.

Monsieur le DASEN réaffirme que « le système éducatif tient grâce aux équipes », il rappelle l'avoir déjà dit, écrit plusieurs fois, avoir remercié les personnels pour leur implication dans un contexte difficile... qu'il est conscient des efforts de tous et qu'il est persuadé que tous les personnels font le maximum à leur niveau...

Monsieur le DASEN estime qu'il faut faire preuve d'humilité par rapport à la situation actuelle. « Beaucoup se sont fait vacciner, on aurait pu penser que nous allions pouvoir enfin revivre normalement, passer du temps auprès de nos familles pendant les fêtes... personne n'aurait pu imaginer que la situation sanitaire allait revirer de cette manière, obligeant à des réadaptations quotidiennes ». Monsieur le DASEN estime qu'il faut voir un signe de conscience, de la part du gouvernement, sur la réalité de la situation et de sa complexité dans les multiples interventions des ministres, dont l'une du Premier Ministre lui-même.

Monsieur le DASEN exprime son désaccord quant au « mépris du ministre » auquel ont fait référence les 3 organisations syndicales présentes dans l'audience dans leur déclaration lors de cette audience, mais aussi dans leurs communiqués et diverses communications qu'il prend le temps de lire. Pour les quelques fois où il a pu le rencontrer, il a trouvé que celui-ci estimait, dans son attitude et ses propos, les enseignants. Il ne voit pas le mépris.

L'évolution des protocoles rend l'exercice du métier et la gestion délicate. L'intendance a du mal à suivre, les tests n'étaient pas présents dans les pharmacies.

Pour autant, Monsieur le DASEN rappelle que le premier confinement avec les fermetures des écoles pendant plusieurs mois, a été grave de conséquences et que cela s'est senti particulièrement à la rentrée de septembre 2020. Le niveau n'était pas au rendez-vous, et les conséquences sociales bien réelles. Monsieur le DASEN rappelle donc que l'objectif de maintenir les écoles ouvertes est important et primordial.

Monsieur le DASEN rappelle que les réponses face à la situation ne sont pas « automatiques » et que les mesures qui touchent l'Education Nationale ont aussi une incidence sur toute la société et les autres secteurs. L'Education Nationale n'est pas un monde à part. Un équilibre est à trouver, et cela n'est pas simple.

Monsieur le DASEN insiste sur le fait qu'il ne peut pas rester sourd à cette forte mobilisation. Il ne considère pas la journée d'aujourd'hui comme un non-événement. Il entend la souffrance des directeurs et des personnels. Il souhaite que les réponses politiques soient de nature à permettre de répondre à la situation actuelle et permettront de retrouver un cadre d'exercice serein. Pour sa part, il confirme faire confiance aux personnels, chercher avec ses équipes à donner du sens, concrètement sur le terrain, à toutes ces décisions qui viennent du ministère et les traduire aux mieux.

Comme toutes les organisations l'ont mentionné dans leur déclaration, Monsieur le DASEN nous informe avoir cosigné avec Monsieur le Préfet, un courrier à destination des maires dans lequel ils expliquent qu'il y a une subvention accordée aux collectivités qui équipent les salles de classe en capteur CO2. Le délai pour obtenir celle-ci a été étendu pour les collectivités. Bien entendu, ils ne peuvent pas obliger les collectivités à acquérir ces équipements pour ces écoles, puisque c'est un coût pour celles-ci en raison de la subvention qui n'est que « partielle » et que cela ne relève pas de sa compétence. Pour certaines collectivités, avec de nombreuses écoles, « cela peut vite chiffrer ».

Force Ouvrière souhaite réagir sur le « mépris » du ministre : Nous ne pensons pas que le ministre ait eu des propos méprisants ou insultants dans les médias ou ailleurs envers les enseignants. Nous disons que nous voyons du mépris dans les actions et la politique actuelle qu'il met en œuvre : rendre des millions d'euros alloués à son budget, alors qu'il sait que le monde de l'éducation souffre du manque de moyens, alors que le point d'indice est gelé depuis si longtemps, alors que les effectifs dans les classes grimpent et qu'exercer son métier est de plus en plus difficile... Nous voyons du mépris dans cela.

Force Ouvrière revient sur un point évoqué dans sa déclaration, concernant les AESH :

nous manquons d'AESH et nous en connaissons certaines qui souhaiteraient augmenter leur quotité de travail (qui est fixée à 50% actuellement) afin d'augmenter leurs revenus. Cela permettrait d'augmenter les moyens auprès des élèves en difficulté qui plus est. Monsieur le DASEN nous répond qu'il n'y aura pas d'automaticité de réponse favorable aux demandes d'augmentation de quotité de travail. Cette demande peut se faire, par les AESH, auprès de la Secrétaire Générale d'Académie. Si des demandes parviennent à ses services, elles seront redirigées aux services compétents pour le traitement de celles-ci.

Force Ouvrière interroge Monsieur le DASEN sur les listes complémentaires afin de savoir si des recrutements sous statuts ont été effectués sur cette liste et si d'autres recrutements sont à venir. Monsieur le DASEN explique qu'ils ont déjà eu recours à cette « liste » dans le sens où des personnes s'étant présentées au concours ont été contactées afin de renforcer les effectifs enseignants. Aucun recrutement sous statut, uniquement en tant que contractuels. Il nous dit qu'il faut voir cela comme « une opportunité accordée à ces personnes d'avoir une première expérience d'un métier qu'ils exerceront certainement un jour », et visant à « les aider à réussir leur concours la prochaine fois ».

D'autres annonces ont été effectuées lors de cette audience :
des soutiens administratifs pour les circonscriptions, afin de permettre un accès téléphonique plus facile pour les directeurs d'école des recrutements en cours dans l'équipe du médecin conseil.

Audience intersyndicale avec Monsieur le Premier Ministre (avec les représentants nationaux de FO) :

Intervention de la FNEC FP FO lors de l'audience :

Cf le doc : ***Trame de l'intervention de la FNEC FP-FO Lors de l'audience avec le Premier ministre le 13 janvier 2022***

Compte rendu : cf. le communiqué :

« Après une journée de grève historique... MM. Castex et Blanquer ne répondent pas aux revendications ! »